

FICHE PROGRAMME

INCENDIE

Référence : PR1060

FORMATION EVACUATION

Réglementation : Article R 4227-39

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Pré requis :

Aucun.

Profil du stagiaire :

Tout public.

Objectif :

Etre capable de donner l'alerte et reconnaître le signal sonore d'évacuation.
Connaître les cheminements, les consignes et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
Connaître les missions des chargés d'évacuation (responsable d'évacuation, guides et serres files), les techniques et les consignes d'évacuation.

Durée et rythme : 3 heures

Effectif : Groupe de 1 à 12 participants.

Format :

Présentiel

Programme :

Théorie

Consignes Générales.
Consignes Spéciales.
Consignes Particulières.
Alarmes et message d'alerte.
Lecture d'un plan d'évacuation et plan d'intervention.
Rôle du responsable évacuation.
Rôle des guides files.
Rôle des serres files.
Procédure d'évacuation en vigueur sur site
Définition du point de rassemblement.
Mise en sécurité dans un espace d'attente sécurisé ou une zone « refuge ».
Le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos.
Mise en sécurité des personnes à mobilités réduite.

Pratique

Visite de l'établissement :

- Repérage des diffuseurs sonores et visuels d'alarme incendie.
- Repérage des équipements de premières interventions incendie.
- Repérage du balisage et de l'éclairage d'évacuation.
- Repérage des cheminements d'évacuation.
- Repérage du plan d'intervention et des plans d'évacuation.
- Repérage du point de rassemblement.

Synthèse.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Utilisation d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Description du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au(x) candidat(s).

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans les domaines : Sécurité, Incendie.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage :

Préconisation de renouvellement de la formation :

(conf. Article 4227-39) Tous les ans avec contrôle des connaissances tous les 6 mois.

Tarifs : nous consulter